

La “Plateforme citoyenne” relance l’hébergement des migrants dans les familles

■ La plateforme entend répondre au nombre de demandeurs d’asile qui ne trouvent plus refuge dans les structures de l’État, faute de places suffisantes. “La situation est catastrophique”, souligne la Plateforme. Cet hébergement citoyen représente par ailleurs une nouvelle forme d’engagement politique, souligne un ouvrage récent publié par l’ULB.

Ce jeudi 22 février, la secrétaire d’État à l’Asile et la Migration, Nicole de Moor (CD&V) a pu faire voter une loi de plus dans son escarcelle. Désormais, l’aide matérielle accordée aux demandeurs d’asile prendra fin dès qu’ils auront reçu une décision négative. Ils devront donc libérer plus rapidement qu’aujourd’hui les places qu’ils occupaient dans des logements d’accueil Fedasil.

Deux semaines plus tôt, 375 places d’accueil avaient été installées dans des conteneurs à Lodelinsart, alors que, début février, la secrétaire d’État avait annoncé dans *La Libre* que les dossiers des ressortissants congolais, moldaves et géorgiens (qui ont peu de chance d’obtenir l’asile) font désormais l’objet d’une procédure accélérée.

Toutes ces mesures, pour l’instant insuffisantes, ont un objectif clair : soulager le réseau d’accueil Fedasil dont les 36 000 places sont – presque toutes – occupées, et qui ne parvient plus à garantir un logement aux demandeurs d’asile présents en Belgique.

C’est d’ailleurs à cause de cette saturation que Nicole de Moor a décidé, en contradiction avec la loi, de suspendre l’accueil systématique des hommes seuls dans des structures Fedasil. Depuis cet été, ces hommes seuls doivent donc vivre dans la rue, dans des squats ou dans des hébergements d’urgence.

Un accueil structurel et centralisé

“La situation est réellement catastrophique”, constate Anne-Catherine de Neve, coordinatrice d’antennes régionales de la “Plateforme citoyenne”, une structure qui rassemble des citoyens pour offrir un toit, des vivres et un accompagnement aux réfugiés. “Le réseau Fedasil est saturé, les hébergements d’urgence sont complets, et nous avons constaté qu’un homme seul qui vient demander l’accueil en Belgique doit attendre en moyenne cinq mois pour être finalement accueilli au sein d’une structure de l’État. Il passera donc plusieurs mois dehors, ce qui constitue une situation humainement intenable. L’impact sur la santé mentale et physique est évident, alors que de telles conditions ne permettent pas de mener à bien les processus administratifs indispensables pour le suivi d’un dossier.”

La Plateforme citoyenne redéploie donc son dispatching, ainsi qu’un réseau de personnes référentes pour aider les familles – ce qu’elle avait organisé en 2017.

C’est pour cette raison que la Plateforme, en plus de ses hébergements collectifs, relance un accueil structurel et centralisé au sein des familles. “Depuis six ans et demi, nous avons toujours eu des familles qui ont hébergé des personnes pour quelques nuits ou des périodes un peu plus longues. Nous estimons qu’il y a encore près de 200 familles qui accueillent des réfugiés (hors ressortissants Ukrainiens NdLR). Mais au vu de la situation qui empire semaine après semaine, nous remettons en place une organisation centralisée pour pouvoir mieux dispatcher, au sein de ces familles, les demandeurs d’asile.”

La Plateforme citoyenne redéploie donc son dispatching, ainsi qu’un réseau de personnes référentes pour aider les familles – ce qu’elle avait organisé en 2017. “Nous sommes en train de remettre cela en place pour les familles et les femmes demandeuses d’asile. Nous le ferons pour les hommes dans un deuxième temps”, confirme Anne-Catherine de Neve.

Un réseau de bénévoles sur Facebook

Par ailleurs, la Plateforme propose un suivi administratif et psycho-médico-social de ces personnes exilées, une formation des familles accueillantes, l’accès à un vestiaire solidaire, des cours de langue, d’information ou des activités culturelles... Le tout, en s’appuyant sur des dons, sur des fonds régionaux, sur un réseau de bénévoles et sur un groupe Facebook de plus de 40 000 personnes, véritable centre névralgique par lequel se croisent encouragements, questions, demandes d’aides, de service ou de mise en contact.

L’objectif n’est pas que les citoyens suppléent le manque d’investissement de l’État en faveur de l’accueil des demandeurs d’asile, rappelle la Plateforme.

Pour autant, l’accueil au sein des familles porte aussi des fruits, souligne Anne-Catherine de Neve. “Malgré les difficultés, la chaleur humaine, la stabilité, l’aide concrète – ne fût-ce qu’administrative – qu’un tel accueil offre aux exilés sont indéniables. Il a un impact positif très concret sur la suite du parcours en Belgique.”

Bosco d’Otreppe



PHOTO NEWS

Voici plusieurs années que la Plateforme citoyenne manifeste et organise des logements en faveur des demandeurs d'asile.

Les pratiques d'hébergement citoyen sont "des actes de résistance civile"

Par trois fois en dix ans, les citoyens belges se sont investis activement dans l'accueil des demandeurs d'asile. Ce fut le cas en 2015, année lors de laquelle la Plateforme citoyenne s'est structurée pour organiser l'accueil des exilés au sein du Parc Maximilien de Bruxelles. La seconde initiative, amorcée en 2016, fut l'engagement de milliers de citoyens – coordonnés par cette même plateforme – à héberger des demandeurs d'asile chez eux. La troisième débuta il y a deux ans par l'invasion russe du territoire ukrainien.

Ce sont ces trois moments qu'ont étudiés Andrea Rea (professeur de sociologie à l'ULB et depuis lors candidat socialiste pour les prochaines élections), Antoine Roblain (chargé de cours en psychologie sociale des migrations à l'ULB) et Julia Hertault (diplômée en sociologie de l'ULB) dans un ouvrage qu'ils viennent de publier⁽¹⁾.

Leur premier constat est le "double standard" institué par l'État dans l'accueil des exilés. Alors que l'hébergement au sein des foyers fut considéré comme une pratique répréhensible entre 2016 et 2019, il fut encouragé par le gouvernement en 2022 en faveur des réfugiés

ukrainiens. "Contrairement à l'auto-organisation des hébergements citoyens de la Plateforme citoyenne, la crise ukrainienne a conduit à la mise en place d'une organisation étatique de ce type d'accueil", notent les auteurs. Le gouvernement a, en quelque sorte, "sous-traité" cet hébergement auprès des citoyens.

Un humanisme subversif

Si l'on se penche sur la Plateforme citoyenne en particulier, l'ouvrage analyse le profil et les motivations des hébergeurs. "Des hébergeuses", devrait-on écrire, puisqu'il s'agit essentiellement de femmes, et que la plupart sont âgées de plus de 40 ans.

Cet âge relativement élevé "découle en grande partie de la disponibilité biographique accrue de ces individus", dont de nombreux "vivent séparés ou à la retraite". De même, ces bénévoles "affichent un niveau de capital culturel élevé et affirment bénéficier de ressources financières suffisantes", ainsi que de la propriété de leur logement: ce qui leur permet d'accueillir plus facilement. Au-delà de ces chif-

fres, les auteurs soulignent que la Plateforme, "apolitique" officiellement, "est devenue par son travail, son discours et ses symboles un espace de dialogue, d'échange d'expériences et de points de vue", "un espace de prise de conscience collective". Dans certaines circonstances – notamment lors du

débat autour des visites domiciliaires –, la Plateforme a dès lors agi comme une organisation politique.

En ce sens, les pratiques d'hébergement citoyen "représentent des actes de résistance civile", une forme "d'humanitarisme subversif: un acte moral qui acquiert une forme politique en raison de son opposition aux discours et aux pratiques du gouvernement fédéral".

L'engagement "post-it"

Alors que le modèle classique du militantisme au sein des partis ou des syndicats existe de moins en moins, l'ouvrage éclaire une nouvelle forme d'engagement – surnommé "post-it" – dont témoigne l'hébergement citoyen auprès de la

Plateforme. "Cet engagement post-it possède deux caractéristiques: il est à la fois court, passager et nomade, et il est affranchi de toute affiliation à un groupe d'appartenance. Cet engagement s'opère dans un groupement, constitué de 'je' autonomes, pas forcément inscrits dans des cercles aisément identifiables, mais réunis par les finalités même du groupement. L'engagement post it correspond à un engagement intense lié à un projet précis. Cependant, il est révisable à tout moment parce que les personnes ne se sentent pas dépendantes de la structure qui les porte et qu'elles cherchent un engagement qui leur corresponde."

L'accueil des demandeurs d'asile doit rester "la responsabilité des pouvoirs publics", concluent les auteurs. L'histoire récente des hébergements citoyens n'en est pas moins "un exemple inspirant de la façon dont la société civile peut intervenir lorsque les institutions faillissent. C'est une histoire d'humanité, de solidarité et de réflexion sur notre responsabilité collective [...]."

BdO

→ (1) "Héberger des Exilé.es. Initiatives citoyennes et hospitalité", Andrea Rea, Antoine Roblain, Julia Hertault, Éditions de l'Université de Bruxelles.